



## Changement de statut conjoint de français vers salarié

Par **moi**, le **22/05/2011** à **20:35**

Bonjour, Je suis étranger vivant en France. Je suis entré en France en qualité de conjoint de français en 2007. J'ai eu 2 titres de séjour vie privée familiale jusqu'en début 2009 et le divorce est cour car j'ai été victime de violence conjugal, une plainte a été déposé et classé avec un avertissement pour mon ex . on ai séparée depuis FIN 2009 . Comme je travaille en cdi depuis septembre 2010, mais j'ai toujours travailler en cdd, je souhaite faire un changement de statut en 'salarié'. Mon dossier en instruction pour le renouvellement pour cause de violence et j'ai eu jusqu'aujourd'hui des récépissés. je n'ai pas vraiment de preuve au cas ou mon ex ni tous les fais, j'ai un enregistrement de tous ce qu'il m'a dit et a menacé de me faire et les bruits de la luttés, je n'ai pas été blessé et j'ai eu deux jour d'arrêt maladie. Mais l'enregistrement n'est pas considérer comme preuve et je peux avoir des soucis vu que j'ai enregistré a son insu et peut être considéré comme prémédité il parait. J'ai peur et un peu perdu. Ma question est donc, quels sont les documents à produire? J'ai le contrat, les fiches de paie. Quels sont les chances d'aboutir ma demande? quels sont les recours en cas de refus de changement de statut? Y-a-t-il des associations que je peux contacter? Merci d'avance de vos réponses. PS. je n'ais pas encore d'avocat car j'ai une demande d'aide juridictionnel en cour